

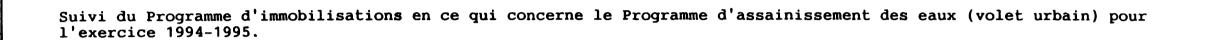
ÉTUDE DES CRÉDITS 1995-1996

SECTEUR ASSAINISSEMENT DES EAUX

ÉTUDE DES CRÉDITS 1995-1996

23. SUIVI DU PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS DU PAEQ (VOLET URBAIN)

MINISTERE DES AFFAIRES MUNICIPALES ÉTUDE DES CRÉDITS 1995-1996 RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE



Voir page suivante.

PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT DES EAUX (VOLET URBAIN)

SUIVI DU PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS

Le volet urbain du Programme d'assainissement des eaux s'adresse à une population de près de 5 700 000 personnes. Actuellement, plus de 67 % de cette population voit ses eaux usées être traitées par des stations d'épuration construites dans le cadre de ce programme. Au cours de la présente année, ce pourcentage dépassera 75 %.

De plus, lorsque l'ensemble des projets actuellement en cours de réalisation seront complétés, pas moins de 91 % de la population desservie par un réseau d'égout verra ses eaux usées être traitées par un système d'épuration. Cette clientèle est répartie entre quelques 566 municipalités ou communautés urbaines ayant complété la réalisation de leurs ouvrages ou actuellement en phase de réalisation.

D'importantes décisions ont été prises au cours des derniers mois concernant le programme d'assainissement. En termes d'immobilisations, celles-ci concernent:

- Le parachèvement de tous les projets en cours de réalisation d'ici le 1° janvier 1999;
- La réalisation de 19 projets prioritaires regroupant 41 municipalités d'ici le 31 décembre 1999, projets nécessitant des immobilisations de 447 millions \$;
- La réalisation de projets de nature régionale pour des immobilisations de 140 millions \$ d'ici le 31 décembre 1999;
- Une simplification des règles administratives;
- Un rôle de première importance pour les municipalités.

Le tableau qui suit présente la ventilation des immobilisations prévue pour tous les projets dont la station est en opération ou dont la réalisation est amorcée. De plus, les montants d'immobilisations prévus dans le cadre de la relance du programme sont précisés.

<u>DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS (MILLIONS \$)</u>

	Coût total prévu	Immbilise- tions rhelisies	Imobilias— tions risliaiss	Dépanses cumilatives	imobili	tion des sations au rier 1994	Armées ultérieures
Projets	95-02-10	1992-1993	1993-1994	au 94-03-31	1994-1995	1995-1996	
SQAE	3 561	183	225	2 598	262	236	465
CONTLINALITÉS	2 024	63	41	1 889	84	44	7
HORS-SQAE	621	16	6	475	7	6	133
			RELANCE D	U PROGRAMME			
	587	0	0	0	0	75	512
TOTAL	6 793	242	272	4 962	353	361	1 117

Le programme d'immobilisation est révisé périodiquement (trois fois par année) pour permettre un suivi adéquat des niveaux autorisés et un ajustement nécessaire des échéanciers de réalisation; la prochaine révision est prévue pour mai prochain.

ÉTUDE DES CRÉDITS 1995-1996

24. VENTILATION DU PAEQ (VOLET URBAIN)

PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT DES EAUX

VENTILATION DES DÉPENSES DE TRANSFERTS AUX MUNICIPALITÉS DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT DES EAUX POUR 1995-96

Les crédits octroyés par le Conseil du trésor pour les contributions du Gouvernement aux services de dette des municipalités et de la Société québécoise d'assainissement des eaux (SQAE) dans le cadre du programme d'assainissement des eaux sont de 502 552,9 \$. Ces crédits incluent les versements prévus dans le cadre du programme spécial "Aqueduc et égout Basse-Côte-Nord".

Les principales composantes de ce montant sont les suivantes:

	The state of the s	OMTANT
Communauté urbaine de Montréal	102	143,0
Communauté urbaine de Québec	45	267,0
Communauté urbaine de l'Outaouais	7	021,0
Laval	26	122,0
Société québécoise d'assainissement des eaux	299	299,9
Autres municipalités	18	283,0
Basse-Côte-Nord (SQAE)	4	417,0
TOTAL \$	502	552,9

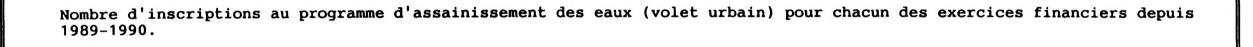
Ces dépenses estimées peuvent nécessiter des ajustements en fonction des conditions réelles où les emprunts à long terme prévus seront réalisés et en fonction du rythme d'immobilisations. Une révision périodique de ces prévisions de dépenses est effectuée.

S.C.B. 1995-03-29

ÉTUDE DES CRÉDITS 1995-1996

25. NOMBRE D'INSCRIPTIONS AU PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT DES EAUX (VOLET URBAIN)

MINISTERE DES AFFAIRES MUNICIPALES ÉTUDE DES CRÉDITS 1995-1996 RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE



Voir page suivante.

PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT DES EAUX

Inscription au programme d'assainissement selon les exercices financiers

Année financière	Nombre de municipalités inscrites
1989-1990	87
1990-1991	1
1991-1992	58
1992-1993	44
1993-1994	27
1994-1995	1

S.C.B. 1995-03-29

ÉTUDE DES CRÉDITS 1995-1996

26. PLANIFICATION DU PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT DES EAUX

MINISTERE DES AFFAIRES MUNICIPALES ÉTUDE DES CRÉDITS 1995-1996 RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

Planification du Progra	umme d'assainissement des	eaux pour 1995-1996.		

Voir page suivante.

PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT DES EAUX

PLANIFICATION DU PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT DES EAUX 1995-1996

Le programme d'assainissement des eaux a fait l'objet, en février dernier, de décisions importantes quant à sa poursuite. Ces décisions ont un impact sur la réalisation des ouvrages à venir.

Tout d'abord, les municipalités propriétaires des équipements et responsables de leur fonctionnement, assumeront désormais la responsabilité et la maîtrise d'oeuvre des projets d'assainissement. Elles verront, de plus, à la réalisation des travaux selon les règles municipales habituelles concernant l'adjudication des contrats et le financement des projets.

L'ensemble des règles administratives concernant le fonctionnement du programme ont été simplifiées. Un taux de subvention unique de 85 % est dorénavant appliqué aux coûts des travaux admissibles.

- Dix-neuf (19) projets prioritaires regroupant 41 municipalités ont été identifiés. Les coûts de ces projets sont estimés à 447 millions \$ et l'aide gouvernementale s'élève à 380 millions \$. Il s'agit de projets desservant des agglomérations de plus de 4000 habitants. Les études concernant les projets de ces municipalités sont complétées ou presque si bien qu'au cours de 1995-1996, la réalisation des ouvrages sera amorcée. La date limite pour la mise en place des équipements est fixée au 31 décembre 1999.
- D'autre part, les priorités régionales, en matière d'assainissement des eaux, seront aussi identifiées. Des immobilisations de l'ordre de 140 millions \$ relatives à ces projets sont prévues avec une aide gouvernementale de 120 millions \$. Les municipalités qui avaient débuté des études recevront un formulaire d'inscription qu'elles devront retourner au ministère si elles désirent s'inscrire à la relance du programme. Au cours de 1995-1996, les projets de plusieurs de ces municipalités pourront être entrepris.
- De plus, compte tenu de la nécessité d'une approche concertée en matière de dépollution, le Gouvernement a également mis sur pied, sous la responsabilité du ministre de l'Environnement et de la Faune, un comité interministériel afin d'élaborer cette approche. Ce comité doit faire rapport au Conseil des ministres d'ici juin 1995.
- Enfin, au cours de 1995-1996, tous les projets en cours de réalisation dans le cadre du PAEQ se poursuivront selon les règles en vigueur lorsque les ententes entre les municipalités et le Gouvernement ont été signées.
- En termes d'immobilisations, il est prévu qu'au cours de 1995-1996, des dépenses de 286 millions \$ soient réalisées afin de poursuivre les projets en cours de réalisation et que 75 millions \$ soient investis dans le cadre des projets faisant l'objet de la relance.
- Au cours de 1995-1996, la population desservie par un réseau d'égout, qui verra ses eaux usées être traitées, dépassera 75 % et la prévision pour le 31 décembre 1999 est de 98 %.

S.C.B. 1995-03-29